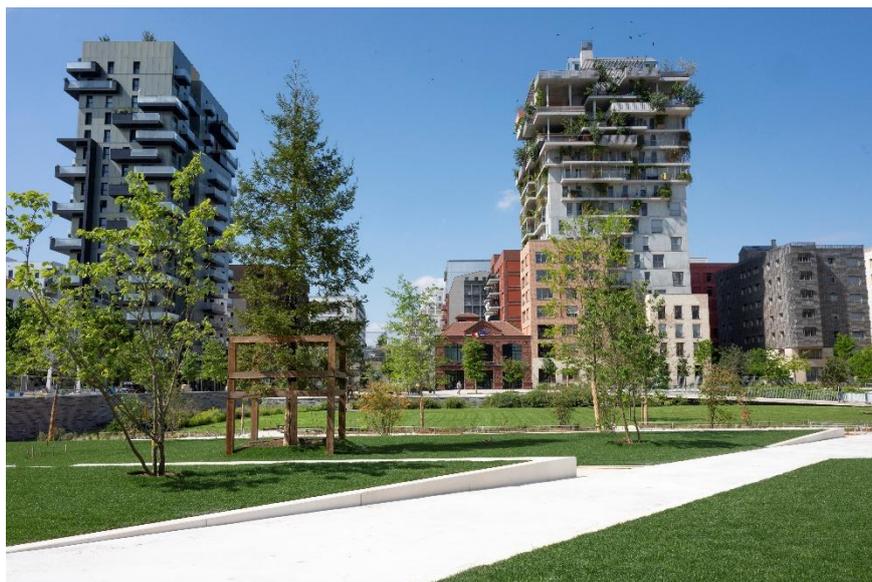


## Dossier de Presse

### Inauguration de la ZAC Quartier de Seine Ouest à Asnières-sur-Seine

Au terme d'une concession d'aménagement de 13 ans, le Quartier de Seine Ouest a été inauguré, le jeudi 3 juillet 2025, par Manuel Aeschlimann, maire d'Asnières-sur-Seine et Vincent Franchi, président de CITALLIOS. La cérémonie a eu lieu en présence des élus, des partenaires et acteurs du projet. Pour l'occasion, les convives ont pu effectuer une visite des espaces publics du quartier en présence de l'aménageur CITALLIOS. Cet événement a été prolongé dans l'après-midi et en soirée par une fête de quartier permettant de célébrer l'achèvement de l'aménagement des Bords de Seine.



*Crédits photo : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine*

### Contacts Presse

Agence de presse

**CITALLIOS**

Lorraine Froment

[citallios@rumeurpublique.fr](mailto:citallios@rumeurpublique.fr)

06 16 31 64 92

## Sommaire

Un EcoQuartier dynamique et ancré dans son territoire .....	3
Présentation des espaces publics/équipements publics/lots privés.....	8
Des espaces publics apaisés et végétalisés.....	8
Livraison et ouverture de l'extension des Jardins du Grand Echiquier.....	10
Des équipements publics ouverts sur la ville.....	12
Des lots de construction à l'architecture composite et innovante.....	14
Innovations et labellisation de la ZAC .....	16
La conciergerie participative :.....	17
Le réseau de chaleur urbain.....	17
L'agriculture urbaine et biodiversité en toiture.....	18
Une qualité de projet reconnue :.....	18
CITALLIOS.....	19
Les acteurs du projet .....	19

## Un EcoQuartier dynamique et ancré dans son territoire

La livraison de la ZAC Quartier de Seine Ouest **marque l'achèvement de la transformation de l'Est d'Asnières-sur-Seine**. Ce secteur, longtemps occupé par un tissu industriel en perte de vitesse, connaît aujourd'hui un nouveau visage, après la reconversion du site PSA et de la ZAC Asnières « Bords de Seine ».

**Dès le début des années 2000, face à un tissu industriel vieillissant, la Ville d'Asnières-sur-Seine a fait le choix d'anticiper l'avenir en repensant durablement le développement de ce quartier stratégique.** L'objectif : faire émerger un quartier à vivre, attractif et animé, pensé aussi bien pour les habitants que pour les actifs.

Pour concrétiser cette ambition, la Ville a misé sur un programme équilibré, associant des logements diversifiés, des commerces et des services de proximité, des résidences étudiantes, des hôtels, des équipements publics et de généreux espaces verts, le tout inscrit dans un cadre paysager soigné.

Le quartier développe ainsi une **programmation mixte** de logements (environ 2 400 logements), commerces (plus de 5 100m<sup>2</sup>), bureaux et activités et hébergements hôtelier (plus de 21 500m<sup>2</sup>), et d'équipements publics (5 000m<sup>2</sup>) avec pour objectif de créer un nouveau quartier bénéficiant de la meilleure intégration urbaine, dans une démarche de **développement durable**.





« L'année 2025 est un moment important pour notre Commune. C'est l'année où s'achève le quartier de Seine-Ouest, un grand projet qui a changé le visage de tout un secteur. Cet ancien quartier industriel est en train de devenir un nouveau quartier à part entière, vivant et moderne, juste à côté de la future gare de la ligne 15 du Grand Paris Express. La livraison de ce nouveau lieu de vie montre à quel point Asnières poursuit sa transformation et se tourne vers l'avenir. Ce projet lancé il y a un peu plus de dix ans a été possible grâce à l'implication des acteurs publics, privés, mais aussi grâce aux habitants du Quartier de Seine Ouest. Aujourd'hui, le Quartier de Seine Ouest prend vie. Les équipements publics ouvrent, le groupe scolaire Claudie Haigneré vient d'être inauguré, les commerces arrivent, les derniers logements sont livrés, la conciergerie participative s'anime, etc. Bref, tout un quartier s'éveille, dans lequel il fait bon vivre et où l'avenir de notre commune se construit chaque jour. » **Manuel Aeschlimann, maire d'Asnières-sur-Seine.**

Les orientations du projet ont été déclinées afin d'assurer :

- Une **offre résidentielle suffisante et diversifiée**, combinant logements en accession libre, intermédiaires et locatif social, ainsi que des résidences étudiantes et seniors,
- Un **pôle commercial et de bureaux** qui contribue à l'offre de proximité et au développement des emplois locaux au droit de la **future gare « Les Grésillons » de la ligne 15 du Grand Paris Express**,
- Une **continuité urbaine** renforcée à la fois avec le centre-ville d'Asnières-sur-Seine et les berges de Seine,
- Une place donnée aux **mobilités douces** (circulations piétonnes, cyclables, transports en commun...),
- Une **démarche environnementale affirmée**, intégrant les principes du développement durable dans la conception des espaces publics et des constructions.



Rue Louis Armand - Crédits photos : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine

Engagé dans la démarche de **labellisation EcoQuartier**, le quartier est structuré autour d'une généreuse trame verte, **dont un parc urbain de 2 hectares**, conçu pour favoriser le développement de la biodiversité. Le projet restaure également **l'identité fluviale du site** par le choix des essences végétales et un mode alternatif de gestion des eaux pluviales, en gravitaire et à ciel ouvert.



Le quartier de Seine Ouest fait par ailleurs partie **des 100 quartiers Innovants et Ecologiques (100 QIE)** sélectionnés par la Région Île-de-France. Ce dispositif vise à expérimenter la ville de demain en agissant concrètement pour la transition écologique et énergétique, au service d'une meilleure qualité de vie.

**Autant d'éléments qui permettent au Quartier Seine Ouest d'atteindre un niveau d'exigence élevé en matière de qualité environnementale.**

Ces ambitions environnementales sont également déployées au sein des constructions, au travers des **cœurs d'îlot et toitures végétalisées**, et par un apport énergétique assuré à **50% en énergie renouvelable géothermique** via un réseau de chaleur urbain.

Le quartier de Seine Ouest propose une **architecture innovante et moderne**. Pensé pour accueillir tous les publics, le quartier intègre également des espaces et des équipements favorisant les usages intergénérationnels.

Le **groupe scolaire Claudie Haigneré** (14 classes, 7 maternelles et 7 élémentaires, et un accueil de loisirs sans hébergement) accueille les élèves et les équipes pédagogiques depuis la rentrée de septembre 2024.

La **crèche Les Petits Cavaliers** (60 berceaux) a été inaugurée en 2025.

Les espaces publics mettent à disposition des agrès sportifs, des aires de jeux, une pergola couverte ou encore des tables d'échecs.

La **conciergerie participative**, ouverte au cœur du quartier, participe à la cohésion sociale et à l'animation pour tous.

*« Le Quartier de Seine Ouest incarne pleinement les engagements portés par CITALLIOS en matière d'aménagement durable et responsable. Nous sommes fiers d'avoir contribué, aux côtés de la Ville d'Asnières-sur-Seine, à transformer ce site industriel en déclin en un quartier exemplaire, en plein cœur de la métropole. Ce projet répond concrètement aux grands enjeux urbains : limiter l'étalement urbain, rapprocher les lieux de vie et d'emploi, reconquérir des terrains longtemps dégradés pour y créer des espaces verts et des lieux de vie accessibles à tous.*

*C'est aussi une belle illustration de la manière dont nous travaillons chez CITALLIOS : en partenariat étroit avec les élus et au service de leurs territoires, pour bâtir ensemble des projets qui conjuguent ambition urbaine, exigence environnementale et qualité de vie. »* Elise Dufournier, Directrice Adjointe, Pôle Aménagement et Projets Complexes CITALLIOS.



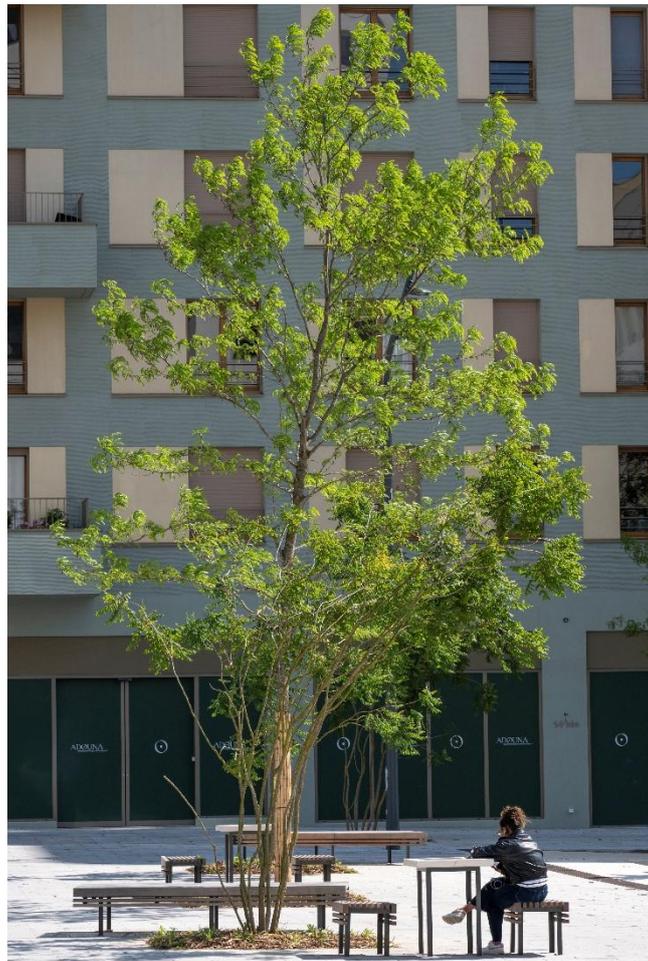
Aire de jeux parc nord - Crédits photos : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine



*Parc sud - Crédits photos : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine*



*Groupe scolaire Claudie Haignéré - Crédits photos : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine*



*Placette nord - Crédits photos : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine*

# Présentation des espaces publics/équipements publics/lots privés

## Des espaces publics apaisés et végétalisés

La Ville d'Asnières-sur-Seine a exprimé dès les premières phases d'études son souhait de créer un **véritable éco-quartier** sur les 15 hectares d'emprise du Quartier de Seine Ouest, ex-Parc d'Affaires. Cette démarche a mené à concevoir des **espaces publics** avec des **usages diversifiés et apaisés**, généreusement **végétalisés**, intégrés dans l'environnement existant des **bords de Seine**. CITALLIOS a aménagé plus de **55 000m<sup>2</sup> d'espaces publics** donc le cœur de quartier paysager de plus de 2 hectares.

*« Actuellement nous ne savons pas comment les espèces végétales vont évoluer dans le contexte de changement climatique. Le réaménagement complet de ce quartier offre l'opportunité de faire des choix différents des époques précédentes avec des plantations très diversifiées. Cette stratégie permettra de conserver une ville verte pour les 40, 50 ou 100 ans à venir, quelle que soit la tendance du climat. C'est ce que commence à faire l'Office national des forêts à l'échelle des massifs forestiers français. Proche des bords de Seine, le parc permettra de rafraîchir les bâtiments résidentiels en créant un effet de "corridor" thermique. Une source de bien-être au bénéfice de tous les habitants, qu'ils auront à cœur, je l'espère, de préserver et de respecter. »* a déclaré Thomas Doublic, Adjoint au maire d'Asnières-sur-Seine, délégué au développement durable, aux espaces verts, parcs et jardins et à la biodiversité.

Cet axe majeur central et paysager du quartier se compose au nord des Jardins du Grand Échiquier, inaugurés en juin 2022 ; au sud, il s'ouvre sur la Seine avec le Parc Maxime Vachier-Lagrave (baptisé ainsi en l'honneur du champion du monde d'échecs de Blitz 2021) inauguré le 13 septembre 2023 et enfin d'une extension livrée en juin 2025, en lieu et place d'un programme immobilier initialement prévu, élargissant le parc urbain à l'est, proposant un nouvel espace de respiration et de détente à destination des habitants.

Les espaces publics du Quartier de Seine Ouest s'organisent autour de quatre grandes familles :



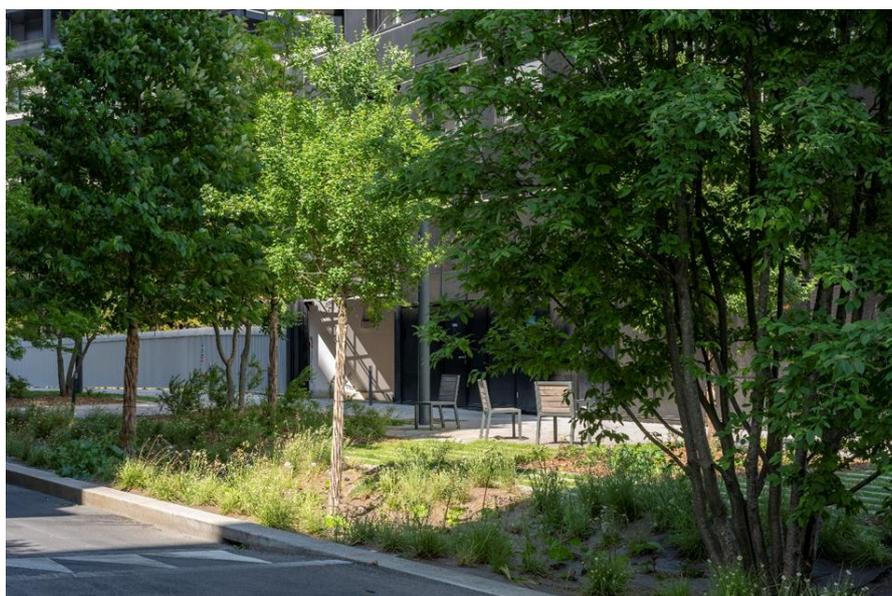
- **Les espaces remarquables** : espaces de rencontre constitués des mails intégrant des trottoirs de largeur importante et végétalisés, ou la placette au nord du parc,
- **Les espaces partagés** : voies circulées limitées à 30km/h,
- **Les parcours jardinés** : ensemble de sentes et venelles piétonnes très végétalisées, dédiées aux mobilités douces et créant des liens entre les cœurs d'îlot et le parc,
- **Le parc central** : sur une emprise de **2 hectares**, le parc constitue le poumon vert du quartier. La partie nord se veut plus active, intégrant des jeux et activités, un jardin sensoriel, une pergola. La partie sud est davantage dédiée à la détente, plus végétalisée, avec un vaste espace de pelouse.

Plan masse de la ZAC - Crédits : Agence TER

Au total, **6780 plantations dont 483 arbres** ont été réalisées dans l'espace public. Ces plantations privilégient les essences variées, présentes en bord de Seine, adaptées aux conditions climatiques existantes et à venir, et favorables au développement de la biodiversité. La **végétalisation se prolonge également au sein des cœurs d'îlot**, avec **213 arbres supplémentaires**, assurant une continuité végétale et visuelle avec l'espace public.

Au-delà du choix des essences végétales, l'**identité fluviale du site** est restaurée par un réseau de noues opérant le stockage et le transport des eaux de pluie. Cette **gestion des eaux pluviales en gravitaire et à ciel ouvert** permet d'infiltrer localement les petites pluies et de réguler le débit des pluies exceptionnelles, de prévenir les inondations liées aux crues de la Seine, et de dépolluer les eaux avant le rejet au réseau.

*« Le rapport visuel et géographique à la Seine a été notre première source d'inspiration : le parc se prolonge au sud jusqu'au Quai Aulagnier, et même si aujourd'hui ce quai n'est pas encore aménagé pour la promenade, il était important dès maintenant d'envisager cette continuité entre un parc de quartier et ce paysage fluvial et urbain remarquable. Nous avons voulu privilégier les surfaces libres (pelouses arborées, prairies) capables d'accueillir des usages multiples et surtout de mettre à disposition des habitants de grands espaces plantés et rafraîchissants dans un contexte urbain minéral. »* Florence GUENNEC, de l'Agence TER, concepteur du parc urbain.



*Mail planté - Avenue de la Paix – Crédits photo : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine*



Placette Nord - Crédits photo : Yoann Couette

### Livraison et ouverture de l'extension des Jardins du Grand Echiquier

L'objectif du projet d'extension du parc est de poursuivre le développement des espaces de respiration et de fraîcheur à l'échelle d'un quartier dense en logements, et de participer à la ramification des trames vertes et bleues au sein du territoire. L'extension des Jardins du Grand Echiquier constitue un projet d'aménagement **d'espace vert à destination du public d'une surface de 4 600m<sup>2</sup>**. Les surfaces imperméables de la parcelle, à l'origine de 2 554m<sup>2</sup>, atteignent 941m<sup>2</sup> après travaux d'aménagement, attestant de l'impact positif du projet sur les espaces désimperméabilisés. **(-1 613m<sup>2</sup> de surfaces imperméabilisées)**

Le projet d'extension du parc s'inscrit en **réponse à une demande des habitants**, formulée au gré des rencontres avec ces derniers. Ainsi le projet initial (la parcelle devait accueillir un programme immobilier) a été modifié pour réaliser une extension du parc existant.

L'extension des Jardins du Grand Echiquier, inaugurée le 3 juillet 2025 répond à de multiples usages avec :

- Une pergola semi-ouverte amenant la possibilité de réaliser des activités sportives ou de méditation,
- Un jardin sensoriel mobilisant les 5 sens en jouant sur les essences et leur stratification. Le jardin est structuré selon un parcours pédagogique
- Une grève plantée appelant à la promenade.

L'ensemble du site est accessible PMR, par des passerelles béton préfabriquées (une passerelle au bord, une passerelle au sud et trois passerelles depuis la pelouse des Jardins du Grand Echiquier à l'ouest) et par la grande traversée diagonale en béton coulé en place permettant l'accès aux différents espaces.



L'extension des Jardins du Grand Echiquier - Crédits photos : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine

« Au-delà de sa transformation physique, ce quartier affirme une identité propre : les noms de ses rues, inspirés du monde des jeux d'échecs, rappellent que la ville se construit aussi avec de la culture, des symboles, et un peu d'audace. Le parc, les alignements d'arbres, les séquoias qui le jalonnent, traduisent notre volonté collective d'offrir un cadre apaisé, agréable et durable. » Vincent Franchi Président de CITALLIOS

### Une plantation spectaculaire de 5 séquoias de grande taille



Plantation d'un séquoia



Le chantier de l'extension des Jardins du Grand Echiquier a été marqué par la plantation spectaculaire de 5 séquoias de grande taille (entre 10 et 13 mètres).

« Parmi les réalisations marquantes, il y a bien sûr l'extension des Jardins du Grand Échiquier. Avec cette dernière phase, ce grand parc central de deux hectares est enfin accessible : un bel espace vert tourné vers la Seine, ouvert à tous.

Les Jardins du Grand Échiquier ont été pensés pour répondre à plusieurs besoins : se détendre, jouer, se retrouver en famille ou entre amis, mais aussi lutter contre les effets du changement climatique, tout en améliorant le cadre de vie de chacun. » Manuel AESCHLIMANN, maire d'Asnières-sur-Seine

## Des équipements publics ouverts sur la ville

Deux équipements publics sous maîtrise d'ouvrage CITALLIOS ont été livrés entre 2024 et 2025 au sein du Quartier de Seine Ouest : le **groupe scolaire Claudie Haigneré** et la **crèche Les Petits Cavaliers**.



Le **groupe scolaire Claudie Haigneré** a été réalisé au sein du bâtiment Sky & Garden conçu par la **Maison Edouard François** sous promotion **Icade et Marignan**. La maîtrise d'œuvre de l'équipement a été confiée au groupement constitué par **Pellegrino Associés Design Workshop (PADW)**, **SOLAB** et **ABC DECIBEL**.

Le groupe scolaire Claudie Haigneré en résumé :

- **7 classes maternelle et 7 classes élémentaires**
- Un espace de restauration scolaire
- Un centre de loisirs sans hébergement (**CLSH**)
- Des salles de motricité et d'activités, une salle polyvalente, deux bibliothèques
- Des **cours végétalisés**, des aires de jeux
- Des matériaux sains et naturels
- Un **univers inspiré par la nature**, en lien avec le lot Sky & Garden



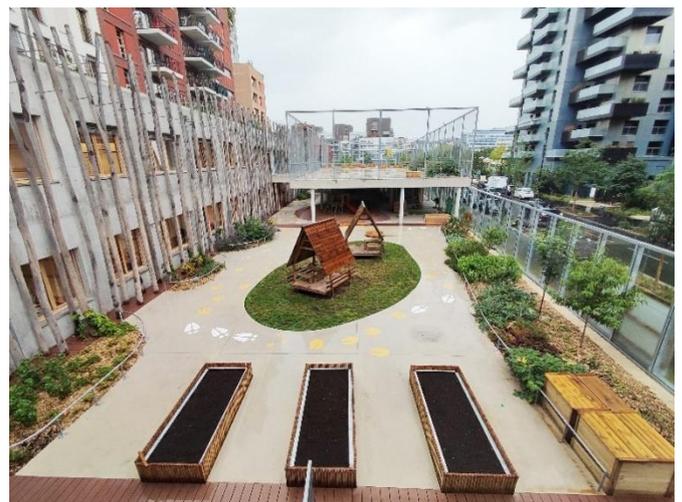


*Le groupe scolaire a été inauguré en présence de Mme HAIGNERE, ex-ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies et ex-ministre déléguée aux affaires européennes, astronaute. Crédits photo : Christophe Perrucon – Mairie d’Asnières-sur-Seine*

La crèche **Les Petits Cavaliers** a été aménagée au sein du lot A5A6 conçu par **Emerige, Eiffage Immobilier et MFR Architectes**. La maîtrise d’œuvre de l’équipement a été confiée en 2022 au groupement constitué par **ICI et LA Architecture, KALYA Ingénierie, Acoustique VIVIE et Associés**.

La crèche Les Petits Cavaliers en résumé :

- **60 berceaux**
- **3 unités d’accueil** (petits, moyens, grands) comprenant chacun des salles d’éveil et de sommeil, des vestiaires et des sanitaires/salles de change
- Une salle polyvalente
- Une salle de jeux d’eaux
- **3 espaces extérieurs** : 1 en rez-de-chaussée et 2 au R+1, avec plantations et zones de jeux
- Un aménagement intérieur ludique et fonctionnel, visant à **éveiller la curiosité** et à accompagner les enfants dans l’appropriation de leurs espaces en sécurité.



*Hall d’entrée et cour élémentaire – groupe scolaire Claudie Haignéré – Crédits photo : Yoann Couette*



Salle d'éveil – crèche Les Petits Cavaliers – Crédits photo : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine

### Des lots de construction à l'architecture composite et innovante

La programmation du quartier comprend in fine **2400 logements dont 25% de logements sociaux**, un hôtel, une résidence services seniors, deux résidences étudiantes, 7000m<sup>2</sup> de surface de plancher de **bureaux**, et plus de 5 100m<sup>22</sup> de **surfaces commerciales** dont un Carrefour Market.

Une consultation a été lancée par CITALLIOS en 2015 pour la réalisation du secteur nord de la ZAC, à l'issue de laquelle un groupement de promoteurs (**Eiffage Immobilier, Emerige, Icade, Marignan et Ogc**) coordonné par Eiffage Aménagement a été sélectionné, ainsi qu'un investisseur commercial (**FIMINCO**).

Les premiers lots immobiliers sont sortis de terre en 2017, puis en 2021 jusque 2024.

La conception des lots s'est appuyée sur une **boîte à outils construite par l'Agence TER, INGEROP** et les assistances à maîtrise d'ouvrage hydrologue et développement durable, inscrite dans le Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales (CPAUPE). L'objectif était de créer un nouveau quartier ayant d'ores et déjà toutes les composantes et richesses d'une ville déjà constituée, avec des typologies et hauteurs variées, des éléments de détails, des stratifications tant horizontales que verticales, des matériaux qualitatifs et durables.

#### Exemples de prescriptions :

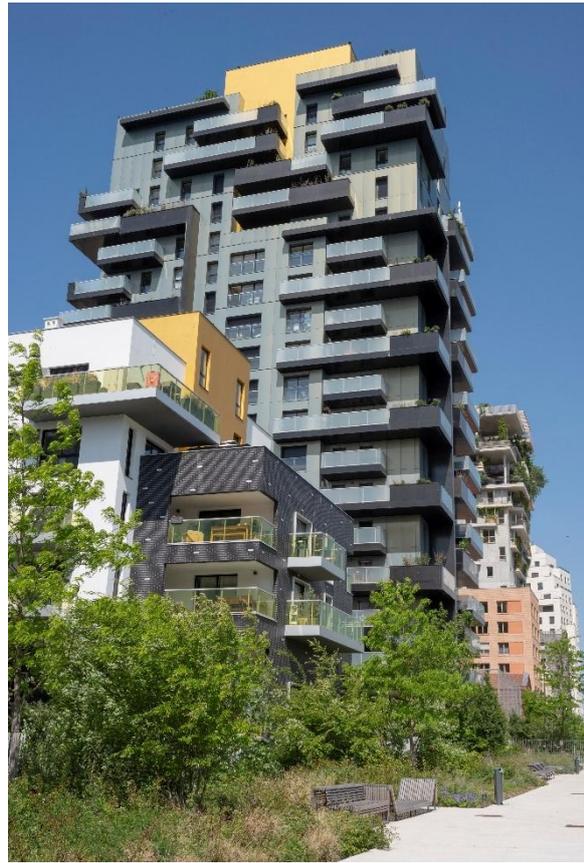
- Les lots devaient être conçus selon **différentes strates, correspondant à des hauteurs distinctes** : une strate basse (R+1 à R+4) faisant échos au pavillonnaire de faubourg, une strate intermédiaire (R+6 à R+9) évoquant l'échelle des immeubles haussmanniens, et une strate haute caractérisée par des émergences (R+11 à R+15) avec une visée symbolique, expression de la modernité et des gratte-ciels. Ces **émergences** ont été positionnées de manière stratégique au droit d'**espaces publics fédérateurs** (gare des Grésillons, placette nord, parvis du groupe scolaire...),
- Les bâtiments devaient proposer des éléments de surprise visuelle, qualifiés de **symbiotes** (rez-de-chaussée actif proposant un usage autre que commercial, comme un local vélo ou la conciergerie participatif) ou de **saprophytes** (éléments de petites tailles s'insérant entre deux bâtiments, comme un escalier extérieur par exemple),
- Un **traitement qualitatif de toutes les façades** était imposé, y compris en cœur d'îlot, et un **effet de résonance** des façades et notamment des matériaux utilisés d'un lot à un autre devait être retransmis. Les matériaux utilisés en façade devaient à la fois être qualitatifs, durables et faciles à entretenir,
- Tous les lots devaient obtenir la **certification Effinergie+**, attestant de la qualité environnementale des bâtiments et des logements.



*Lots B8B9 (Sky&Garden - MEF) et B6 (Central Parc – Pietri-Triptyque)  
Crédits photo : Christophe Perrucon – Mairie d’Asnières-sur-Seine*



*Lots A3A4 (Atelier 2/3/4) et B1B2 (High 17 et Blackshine – Anne Demians)  
Crédits photo : Christophe Perrucon – Mairie d’Asnières-sur-Seine*

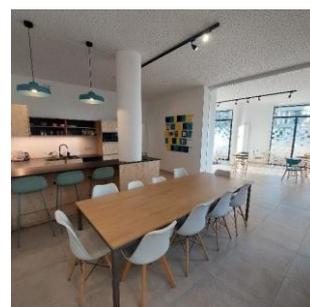
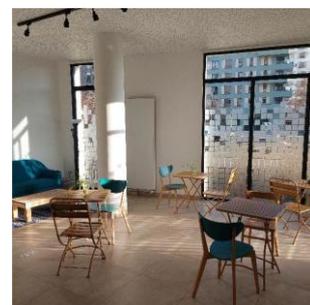


*Lots A5A6 (Résidence Kramnik – MFR) et C2 (SO OH – MPA et Ory)  
Crédits photo : Christophe Perrucon – Mairie d’Asnières-sur-Seine*

## Innovations et labellisation de la ZAC

La qualité du projet urbain porté par la Ville d'Asnières-sur-Seine, l'EPT Boucle Nord de Seine et CITALLIOS s'illustre par les innovations mises en œuvre dans le cadre du quartier de Seine Ouest, les labellisations et subventions obtenues.

**La conciergerie participative** : dès 2019, une Mission d'Assistance à Maîtrise d'Usage a été confiée à Récipro-Cité pour une durée de plus de deux ans afin d'ajuster les prestations de conciergerie aux besoins exprimés et réels par les habitants du quartier en créant un catalogue prévisionnel de services qui pourraient être proposés. Durant cette phase la conciergerie était située dans la Maison du Projet, un lieu d'accueil transitoire puis elle a déménagé dans ses locaux définitifs au 9 allée du Roi (rez-de-chaussée du lot B6, au cœur du quartier) en juillet 2024. La conciergerie participative propose de **nombreuses activités et services** : réception de colis, distribution de paniers biologiques, espace de coworking, clubs lecture, jeux de société, yoga... Avec pour objectif la **création d'un lien social et intergénérationnel**, l'équipe pluridisciplinaire trouve et met en œuvre des réponses innovantes et durables en faveur du vivre ensemble.



Local de la Conciergerie Participative – Crédits photo : Christophe Perrucon – Mairie d'Asnières-sur-Seine

**Le réseau de chaleur urbain** : un réseau de chaleur urbain par **géothermie** alimente les bâtiments du Quartier de



Seine. Ce réseau a été conçu et réalisé par **Flowergy Asnières**, société constituée par Eiffage Energie Systèmes et Egis, qui assure également sa gestion pour les prochaines années. Ce système innovant exploite la chaleur naturelle du sous-sol. 6 puits de géothermie ont été creusés descendant à plus de 70 mètres de profondeur pour alimenter une pompe à chaleur située dans une chaufferie au sein du quartier. L'eau de la nappe phréatique circule ensuite en circuit fermé dans un réseau

enterré, sous les voiries du Quartier de Seine Ouest. Cet apport d'énergie permet d'atteindre un **taux d'énergie renouvelable d'au moins 50%**.

**L'agriculture urbaine et biodiversité en toiture** : 7000m<sup>2</sup> de toiture sont végétalisés à échelle du quartier, avec des espaces dédiés à la **biodiversité** d'une part, et à des **jardins potagers** entretenus principalement par les habitants d'autre part. L'initialisation du projet a été réalisée par MUGO. Un nouveau prestataire, **Le Jardin Perché** (ex-Sous les Fraises) est en charge depuis juillet 2025 de la **poursuite de l'entretien et de l'animation des toitures** en partenariat étroit avec les habitants.

**Une qualité de projet reconnue** : Le Quartier de Seine Ouest a été lauréat des subventions **100 Quartiers Innovants et Ecologiques** et **100 Îlots de Fraîcheur Urbains** de la **Région Île-de-France**, du **Fonds Vert (volet Renaturation)**, et d'aides d'**Agence de l'Eau Seine Normandie**. L'opération est également en phase de candidature à **l'étape 3 du label EcoQuartier (EcoQuartier livré)**, après l'obtention de l'étape 1 en 2017 (engagement dans la démarche) et de l'étape 2 en 2019 (EcoQuartier en chantier).

*« Un quartier, ce ne sont pas seulement des bâtiments ou des équipements, c'est un cadre de vie qui organise les espaces, les échelles et les mobilités et prend forme au fil des aménagements. C'est aussi un écosystème urbain repensé, où la qualité de vie est au centre des préoccupations. Véritable exemple de régénération de la ville sur la ville, ce projet incarne notre engagement profond en faveur du développement durable, en intégrant dans le cadre de la labellisation Ecoquartier des solutions innovantes mais aussi pragmatiques pour répondre aux défis actuels du changement climatique »* Anne Blondeau, Directrice Adjointe de CITALLIOS.

## CITALLIOS

CITALLIOS est un acteur au service des élus de l’Ile-de-France porteurs de projets, engagé dans la durée. Doté, du fait de son histoire, d’une palette de savoir-faire inédite en Ile-de-France, CITALLIOS se positionne comme un ensemblier urbain capable de fédérer les moyens nécessaires aux attentes des villes, par ses moyens propres et/ou dans le cadre de partenariats adaptés. Elle conjugue la recherche de l’intérêt général - son ADN - avec souplesse d’intervention et de montages, mixant initiative publique et privée.

Dans le cadre des opérations qui lui sont confiées, CITALLIOS a pour ambition d’apporter aux élus des solutions pensées pour leurs enjeux urbains spécifiques, adaptées à leurs impératifs temporels, et répondant à l’évolution des usages. CITALLIOS a une capacité unique à s’engager dans la durée et à concevoir des montages publics et privés pour donner rapidement vie au projet urbain.

### Les acteurs du projet

- Partenaires : Ville d’Asnières-sur-Seine, EPT Boucle Nord de Seine, Région Ile-de-France, Agence de l’Eau Seine Normandie, Fonds Verts
- Maîtrise d’ouvrage : CITALLIOS
- Urbaniste-paysagiste : Agence TER
- Bureau d’études VRD : INGEROP
- AMO développement durable : ALTO STEP
- AMO hydrologue : Urban Water
- Entreprises travaux espaces publics : SRBG, SNTPP, COLAS, WATELET TP, VALENTIN, Fayolle et Fils, TERIDEAL-SEGEX, Quesnot Paysage, Lachaux Paysage, ENTRA, VIOLA
- Groupement de promoteurs : Eiffage Immobilier Ile-de-France, Eiffage Aménagement, Icade, Emerige, Marignan, Ogic
- Investisseur des commerces : Groupe Fimincio
- Architectes des lots : Maison Edouard François, MFR Architectes, Ateliers 2/3/4, Architectures Anne Démians, Triptyque Architecture, PietriArchitectes, Ateliers Alfonso Femia
- Gestion de proximité – conciergerie participative : Récipro-Cité
- Agriculture urbaine : Le Jardin Perché
- Réseau de chaleur urbain : Flowergy (Eiffage Energie Systèmes / EGIS)

